

# Bee the Solution - Newsletter 4, Janvier/Février 2017

Par Chrystel Vert-Pré

## DETAILS DES PROJETS

Plus de détails sur les Projets sont disponibles sur le site de Bee the Solution website @

[www.projects.beethesolution.org](http://www.projects.beethesolution.org)

Chaque publication est une histoire courte sur les protagonistes, comment nous nous sommes rencontrés, la naissance des projets ... pendant que nous grandissons avec les projets, de plus en plus de détails seront ajoutés.

Naviguez aussi sur le site internet [www.fr.beethesolution.org](http://www.fr.beethesolution.org) pour plus d'informations.

## MEMBRES ET DONS

Janvier était le mois de notre AG. C'était notre première et tout s'est bien passé. Les membres actifs peuvent trouver les minutes et les comptes sur leur site dédié.

En 2016, nous avons accueilli 2 membres actifs et sommes très reconnaissants pour les 365€ de dons pour permettre le travail sur le terrain.

En janvier, nous avons également été heureux d'accueillir 2 nouveaux membres dans l'association et le don d'un ordinateur portable/imprimante que nous avons pu ramener dans notre bureau itinérant.

## SUJETS DU (DES) MOIS

### Défi Linguistique

Je publie en français et en anglais. J'écris généralement dans une langue et traduis dans l'autre. Mais le temps passé en traduction est similaire à l'écriture originale. Le seul gain de temps vient du fait que le sujet est connu lors de la rédaction dans la seconde langue ...

L'article suivant était un peu différent à écrire en anglais et en français car sa principale raison d'être était de clarifier des acronymes anglais qui peuvent être source de confusion car ils sont assez similaires. Cela dit, il était nécessaire de préciser ces termes en français, car ils soulèvent également des questions.

Ainsi pour une fois, ce sera un article différent en français et en anglais (for those who read both), basé sur le même sujet - et non un article écrit dans les deux langues car le vocabulaire diffère selon la langue ...



### Trop à dire...

Etant en retard pour la newsletter de janvier, et ayant trop de choses à dire, j'ai décidé d'attendre un peu et d'envoyer une newsletter unique janvier/février au lieu d'en faire 2 très rapprochées.

Cela signifie en revanche que cette newsletter a plus d'articles et est de ce fait plus longue que précédemment (et que les prochaines). Et cela a aussi amené une modification du format.

Heureusement, le contenu est utile - le temps est limité et pour une newsletter, la taille est importante, mais ce qui compte le plus en est le contenu...



## ONG, Association? Quelle différence?

Tout le monde a entendu parler d'ONG et d'association. Mais de quoi parlons nous?

Tout d'abord, définissons ces termes pour nous assurer que nous parlons de la même chose:

Une **ONG** est une Organisation Non Gouvernementale.

Une **Association** est le terme utilisé en France pour parler d'une Association à but non-lucratif, dite Loi 1901.

En France, d'un point de vue juridique, une ONG n'a pas d'existence légale et est enregistrée soit en tant qu'association, soit en tant que fondation.

*"il n'existe aucune définition juridique claire, ni en droit français, ni en droit international, de la notion d'ONG."*  
([juriexpert.net](http://juriexpert.net))

*"Une ONG est association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'Etat, ni d'institutions internationales"* ([Wikipedia](https://fr.wikipedia.org/wiki/ONG))

Alors, **quelle est la différence entre une ONG et une association?**

Essentiellement, il n'y a pas de différences ... ce sont **des organismes à but non lucratif !**

La clé est de considérer la partie «non gouvernementale» et «sans but lucratif» de la constitution. Toute organisation, à quelque niveau que ce soit, peut être considérée comme une ONG, tant que ses actions sont indépendantes du gouvernement et ne sont pas créées pour partager le bénéfice de leur activité (les bénéfices réalisés seront réinjectés dans l'organisation).

ONG et Association ont les mêmes idéaux autour de leur création:

- formé par un groupe d'individus partageant le même esprit
- avoir un but commun
- ne pas partager les bénéfices



**Mais pourquoi avons-nous des noms différents? D'où viennent-ils?**

Le terme d'Organisation non gouvernementale (ONG) a été créé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945 pour permettre à des organisations internationales indépendantes des gouvernements de siéger en qualité d'observateurs dans certaines de ses réunions. Ce terme a été utilisé pour différencier ces organisations de l'ONU, qui est elle-même une organisation intergouvernementale.

*«A l'ONU, pratiquement tous les types d'organismes privés peuvent être reconnus comme des ONG. Ils doivent uniquement être indépendants du contrôle du gouvernement, ne cherchant pas à contester les gouvernements soit en tant que parti politique, soit en se concentrant étroitement sur les droits de l'homme, sans but lucratif et non criminel.*

*«Dans la logique du langage, il n'y a pas de différence entre une organisation non gouvernementale et une organisation bénévole privée, mais les ONG portent encore des connotations neutres et sont applicables à un large éventail d'acteurs politiques, alors que Association à but non lucratif suggère une approbation morale d'un nombre plus limité de groupes. »*

[Http://www.gdrc.org/ngo/peter-willets.html](http://www.gdrc.org/ngo/peter-willets.html) (en anglais)

La différence majeure vient de la perception que l'on a des associations et des ONG.

*“La différence entre les ONG et les associations se situe dans l' échelle de leurs actions et surtout dans le poids qu' elles ont dans la balance internationale. C' est le traitement qu' on leur accorde ainsi que la publicité et la légitimité dont elles se parent qui sont les points clés, et pourtant un peu flous, de la frontière qui les sépare. ”*  
(<http://www.carenews.com/fr/news/795-dis-flavie-quelle-difference-entre-ong-et-association>)

Lorsque l'on parle d'association, nous pensons plus à une association de quartier (l'association de la chorale du village) ou à une association sportive (le club de foot de la ville).

Lorsque l'on parle d'ONG, nous pensons à de grands organismes internationaux tels que Action Contre la Faim, Médecins sans Frontière ou Amnesty International.

Les moyens, la taille et le domaine d'intervention sont des critères importants dans l'utilisation du terme Association ou ONG.

Ainsi, une association de quartier aidant les enfants en échec scolaire dans la communauté est une ONG locale, agissant pour l'intérêt public dans le domaine de l'éducation. Mais de par sa taille et son action localisée, il y a peu de chances qu'elle soit considérée comme tel.

Alors qu'une association de plus grande taille, ayant un champ d'action international (et se rattachant souvent à d'autres associations internationales) sera bien souvent tout de suite perçue comme une ONG.

En fin de compte, toute association peut être considérée comme une ONG tant qu'elle répond aux critères définis par le Conseil de l'Europe:

*18. Il n'existe pas de définition universelle des ONG, terme qui peut être utilisé pour couvrir un vaste éventail d'entités exerçant leurs activités au sein à la fois des Etats et des organisations intergouvernementales. La définition adoptée aux fins de la présente recommandation souligne certaines qualités considérées comme constituant le caractère essentiels de ces entités, à savoir que leur création et la poursuite de leur fonctionnement est un acte volontaire (c'est-à-dire une question de choix pour les personnes qui les ont fondées et qui en font partie, et, dans le cas d'entités n'ayant pas d'adhérents, pour les personnes chargées de les diriger), qu'elles sont autonomes plutôt que placées sous la direction des autorités publiques et que leur principal objectif n'est pas de générer des profits des activités qu'elles exercent.*

*19. Les ONG peuvent porter différents noms tels que: associations, oeuvres de bienfaisance, fondations, entreprises, sociétés et trusts à but non lucratif, mais c'est leur véritable nature plutôt que leur appellation formelle qui va les faire entrer dans le champs d'application de la présente recommandation. Ainsi, le fait de qualifier de "publique" ou "para-administrative" une entité en particulier ne devrait pas l'empêcher d'être traitée comme une ONG si elle en est le reflet exact de ses caractéristiques essentielles.*

**[Statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe](#) - Recommandation Rec(2007)14 du Conseil de l'Europe, Principes de base - Paragraphe 1, sections 18 et 19 - page 25**

Très bonne lecture/explication:

<http://www.carenews.com/fr/news/795-dis-flavie-quelle-difference-entre-ong-et-association>

<https://www.jurisexpert.net/ong-et-associations/>

### A but non lucratif. Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas d'argent?

**Non ...** Il y a de l'argent ... Comme pour tout ... Même le temps (c'est de l'argent) ...

Qu'entend-on par «à but non lucratif»?

Une organisation à but non lucratif peut recueillir des fonds par le biais de collectes de fonds, de dons, de financement gouvernemental, de financement d'entreprises ou peut générer des revenus grâce à des activités commerciales (ventes, consultations, etc.).

Cela signifie que les fonds reçus par l'organisation doivent être utilisés uniquement **par** l'organisation **et pour** poursuivre les buts définis par l'organisation.

Donc:

- l'organisation **peut** utiliser des fonds pour remplir ses fonctions: employer des gens, mener des projets / programmes, louer un bureau, etc.

- l'organisation **ne peut pas** fonctionner comme une entreprise privée et redistribuer le fonds à ses actionnaires. Personne dans une organisation à but non lucratif ne doit tirer de profits financiers des actions menées par l'organisation. Tout bénéfice doit être utilisé aux fins énoncées dans la charte de l'organisation.

Mais toute organisation a besoin de fonds pour fonctionner...

Prenons l'exemple «extrême» d'une organisation, dirigée uniquement par des bénévoles, qui n'a pas de fonds propres (pas de revenus et pas de dépenses). Cette organisation utilise quand même des fonds. Il ya des coûts associés à la plupart des activités. Dans ce cas, cela signifie simplement que les coûts sont entièrement payés par les bénévoles.

### Mais combien ça coute d'être sur le terrain?

Dans la [newsletter de décembre](#) , nous avons expliqué les raisons de ce que nous faisons et pourquoi de cette manière. Cela signifie voyager, être sur le terrain pour soutenir les populations locales. Nous avons mentionné que, indépendamment du coût d'un projet lui-même, il ya des coûts associés à être sur le terrain. Alors maintenant ... quels sont ces coûts?

La meilleure explication est de fournir les coûts réels que nous avons. En prenant le dernier exemple de projets au **Zimbabwe** , sur une période de 6 semaines, à la fin de 2016:

Raison	Coût	Total
Visa	\$30 pour 3 mois	\$30
Passage de frontière	\$55 pour 1 mois puis \$45 par mois	\$100
Carburant et entretien pour atteindre le site des projets	3000 km aller-retour depuis Johannesburg	\$670
Carburant et entretien sur place	\$100 par mois	\$150
Dépenses courantes (logement, nourriture, gaz...)	\$400 par mois	\$600
Internet	\$40 par mois	\$60

Ce sont les coûts minimum, juste pour être là. Ainsi, les dépenses de 6 semaines au Zimbabwe en 2016 pour les projets ont coûté un peu plus de \$ 1'600. Environ \$ 1000 est pour le voyage seul.

Une façon de réduire les coûts est de voyager à l'intérieur de la région avec notre propre voiture. Et comme nous avons une maison itinérante, le coût de la vie est également fortement réduit (quand nous ne pouvons pas vivre dans un village).

Le coût d'un vol depuis l'Europe, la location d'une voiture et une chambre pour cette période tripleraient le coût.

Le coût typique du voyage depuis l'Europe serait de \$ 5'900- \$ 6'200 pour les mêmes 6 semaines (le Zimbabwe est un pays cher). Nous reviendrons sur ces coûts dans notre prochaine édition.

Mais devons-nous être sur le terrain? Ne pouvons-nous pas le faire ailleurs? Plus de questions à répondre dans les prochaines éditions...

### **Changements invisibles ...**

Les gens changent. Les choses changent. Nous apprenons. Nous nous adaptons. Le monde qui nous entoure est en constante évolution et nous devons nous adapter chaque jour aux petits ou grands changements.

Beaucoup de changements auxquels nous faisons face viennent de nous. Certains de ces changements viennent de notre apprentissage. Comme le dit le proverbe, "Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis", et donc nous osons espérer ne pas être dans cette catégorie. Enfin, d'accord, il ne faut quand même pas changer d'avis trop souvent pour ne pas être perçu comme indécis... Mais à mesure que nous progressons dans la vie, nous devons constamment nous réajuster. Pas nécessairement questionner ce que nous faisons en permanence. Mais considérer les commentaires, à la fois externe et de notre part, pour essayer d'améliorer nos actions.

Pour une fois, une situation de "l'oeuf et la poule" que j'aime (parfois): Les changements viennent de l'apprentissage et l'apprentissage vient du changement.

Mais beaucoup de ces changements sont également invisibles. Comme le temps passe, je travaille sur l'amélioration du site (je l'espère), dans la présentation et la navigation. Et comme cela arrive souvent, de la conception à la réalisation, cela peut être plus long que prévu... mais la plupart des modifications ne sont pas immédiatement visibles. J'espère simplement faciliter votre navigation.

### **COMMENTAIRES**

N'hésitez pas à nous contacter @ [info@beethesolution.org](mailto:info@beethesolution.org).

Envoyez-nous vos commentaires, vos réactions. Nous sommes ouverts à toutes suggestions. Comme nous sommes jeunes, nous apprécions vos commentaires encore plus que d'habitude.

Faites-nous savoir ce que vous souhaitez lire dans la Newsletter, quels projets vous intéressent, les idées que vous avez pour un projet en particulier.

Passez un très bon mois

Chrystel, (Maya), Odile, Hélène et Jean-Louis